DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE



Téléphone. : 04 50 72 60 09 Télécopie : 04 50 72 63 08

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SCIEZ:

Vendredi 8 mars 2013 à 20h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée Sciez, le 25-02-2013

Le Maire,

Jean-Luc Bidal



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 mars 2013

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12-02-2013

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 12 février 2013, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

QUESTION A DELIBERER

- 1-Convention de fonctionnement de l'AJD: Avenant N°4 pour adhésion de Massongy.
- 2-Participation communale au SIDISST.
- 3-Surveillance des lieux de baignade saison été 2013.
- 4-Tarifs du port de plaisance à compter du 1er janvier 2013.
- 5-Marché courant de voirie : Avenant N°1.
- 6-Elaboration PLU: Avenant N°1 à la convention avec Territoires.
- 7-Foncier: Acquisition parcelles « La Combe » .
- 8- Approbation des plans de financement prévisionnels travaux investissement.
- 9-HAPADES: emprunts garantis.
- 10-Autorisation paiement 1^{er} acompte à l'Office de Tourisme.

DECISIONS DU MAIRE

(Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES